

Ethiopiques

REVUE NÉGRO-AFRICAINE DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE,
DE SOCIOLOGIE, D'ANTHROPOLOGIE ET D'ART



N°111 - 2e semestre 2023



ÉTHIOPIQUES

Revue semestrielle

ISSN 0850 - 2005

Rue Alpha Hachamiyou TALL x René NDIAYE

Tél : +221 33 849 14 14 - Télécopie : +221 33 822 19 14

BP : 2035 Dakar

e-mail : senghorf@orange.sn

internet : <http://www.refer.sn/flss>

online : www.refer.sn/ethiopiennes

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

Amadou LY

Directeur de la Rédaction

Cheick SAKHO

Membres

Mamadou BA

Abdoulaye Élimane KANE

Ramatoulaye Diagne MBENGUE

Boubé NAMAÏWA

A. Falilou NDIAYE

Amadou Lamine SALL

Pierre SARR (Lettres)

Malick DIAGNE

Abdou SYLLA

Étienne TEIXEIRA

Ibrahima WANE

Babacar Mbaye DIOP

Alioune DIAW

Andrée Marie Diagne BONANE

Coudy KANE

Elhadj Malick Sy CAMARA

Pierre Mbid Hamoudi DIOUF

Membres correspondants

Hélène TISSIÈRES (U.S.A.)

Eileen JULIEN (U.S.A.)

Sana CAMARA (U.S.A.)

Papa Samba DIOP (France)

Françoise UGOCHUKWU (Angleterre)

Pierre K. NDA (Côte d'Ivoire)

Guy O. MIDIOHOUAN (Bénin)

Abdelouahed MABROUR (Maroc)

Ousmane TANDINA (Niger)

Pierre NDEMBY MAMFOUBY (Gabon)

Albert OUEDRAOGO (Burkina Faso)

Mbaye DIOUF (Canada)

Ethiopiennes

Éthiopiennes

Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.

N° 111 **2e semestre 2023**

Illustration :

Artiste : Justine Gaga (Cameroun)

Titre : sans titre

Dimensions : 50cm/65cm

Technique : acrylique et posca sur papier

Année : 2020

Éthiopiennes n° 111.
Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.
2e semestre 2023.

N° 111

2e SEMESTRE 2023

.....

SOMMAIRE

1. Littérature

| | |
|--|-----|
| Dame NDAO, Ibrahima BA et Ousmane DIAO - Étude prosodique et stylistique de quelques chansons du répertoire de Baaba Maal | 7 |
| Babacar FAYE et Moussa DIÈNE - Réception du calque de la phraséologie wolof dans les romans autotraduits en français | 23 |
| Konan Luc Stéphane BROU - Lecture stylistique et pragmatique de l'énonciation proverbiale dans <i>Les sillons d'une endurance</i> d'Arouna Diabaté | 35 |
| Jean Bruno ANTSUE - Stratégies stylistiques dans <i>Diélé : l'ange, l'homme et la bête</i> de Pierre Ntsemou : Configurations et sens | 49 |
| Michel SAMBOU et Cheick SAKHO - Poésie chantée <i>Jòola</i> et écologie : une dialectique salutaire pour l'environnement | 65 |
| Terry Agbeovbiossa OSAWARU - Fondements idéologiques du marronnage aux Antilles françaises : contexte socio-historique et perspectives littéraires | 81 |
| Diokol SARR - Duplicité et réduplication dans le roman négro-africain : l'exemple d' <i>Excellence, vos épouses !</i> de Cheik Aliou Ndao | 99 |
| Elhadj Abdoulaye SALL - Théâtre traditionnel africain et scène moderne à l'occidentale : de la réception passive à la réception participative | 111 |

Yao Khan FULGENCE et Adama SAMAKÉ - Littérature et théories
sociologiques : l'historicité en sociocritique..... 125

2. Philosophie, anthropologie, sociologie

Papa Abdou FALL - Charte de Kurukan Fuga et culture de la paix 143

Mamadou Sadio DIALLO et Babacar Mbaye DIOP - L'éthique
médicale en ethnopsychiatrie 155

3. Poèmes

Man Bene - Pour la prose en vers 181

Éthiopiennes n° 111.
Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.
2e semestre 2023.

LECTURE STYLISTIQUE ET PRAGMATIQUE DE
L'ÉNONCIATION PROVERBIALE DANS *LES SILLONS D'UNE*
ENDURANCE D'AROUNA DIABATÉ

Par Konan Luc Stéphane BROU*

Les traditions, les valeurs et savoirs négro-africains se transmettent d'une génération à une autre au moyen de différents genres oraux portés vers l'oralité. Ceux-ci fondent le type de littérature dite orale. Foncièrement rattachée aux us et coutumes, elle porte les empreintes de la société qui la pratique. Longtemps restée méconnue, cette littérature qui aura résisté et se sera adaptée à l'imprimerie va constituer un critère esthétique et une marque identitaire chez des auteurs négro-africains post-négritudiens. Désireux de s'affranchir de l'esthétique occidentale avec le système normatif des genres, ils intègrent dans leur production des genres oraux qui, tout en représentant des pans de leur tradition, de leur africanité, agissent comme des marqueurs stylématiques de littérarité. C'est dans cette dynamique que s'inscrit Arouna Diabaté dont le roman *Les Sillons d'une endurance* (2006) se présente comme un récit parsemé de proverbes.

Pris au sens de genre ou d'une énonciation spécifique, le proverbe se distingue par des propriétés énonciatives qui permettent de le définir proportionnellement aux autres genres oraux ou écrits. Au-delà de ses propriétés énonciatives, il se caractérise par un contenu sémantique qui a nourri différentes réflexions aussi opposées les unes

* Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

aux autres. Il s'agit, entre autres, de celles d'Irène Tamba (2011) qui voit dans l'énoncé proverbial trois contenus sémantiques. Le premier est dit compositionnel ; le deuxième, elle le qualifie de formulaire et le troisième, correspondant à la somme des deux précédents, est perçu comme le véritable sens du proverbe. Georges Kleiber (2010) estime, pour sa part, qu'il est perceptible dans une relation de contenus hyperordonnés bâtie selon le principe d'hyponymie à hyperonymie. Certains également, à l'instar de Kouadio Jérôme (2008) y voient deux sens, l'un littéral et l'autre pouvant être métaphorique ou symbolique, régi selon le principe de l'analogie. Dans une toute autre perspective, il est possible de relever dans le proverbe une énonciation qui laisse transparaître deux types de contenu ; un explicite avec des contenus implicites puis, pour chaque contenu des actes de langage spécifiques.

La présente étude intitulée « Lecture stylistique et pragmatique de l'énonciation proverbiale dans *Les Sillons d'une endurance* d'Arouna Diabaté », dans la suite des travaux cités, apporte des réponses aux principales interrogations : quelles sont les propriétés énonciatives qui définissent les proverbes dans le texte d'Arouna Diabaté ? Comment fonctionnent les types de contenu explicite et implicite des proverbes dans l'œuvre ? Les objectifs qu'elle se fixe sont de cerner le proverbe aussi bien du point de vue de ses propriétés formelles que sémantiques et, conformément à l'esthétique négro-africaine qui appréhende le beau dans l'utilitaire, de mettre en évidence la valeur performative de ce genre. Pour les atteindre, nous recourons à la stylistique et à la pragmatique. Si la première discipline exploite les spécificités énonciatives de l'énoncé proverbial, la seconde analyse les contenus implicites de même que les actes de langage réalisés sous ces énoncés. Le travail s'articule autour de trois principaux mouvements. Le premier revient sur la définition du proverbe et son ouverture à la stylistique et à la pragmatique. Le second, dans une perspective stylistique, analyse les propriétés énonciatives des proverbes qui jalonnent le récit dans l'œuvre du romancier burkinabé. Le troisième se consacre à l'exploration de l'implicite et la valeur performative des différents proverbes.

1. Stylistique, pragmatique et discours proverbial : quelle articulation ?

Du grec *proverbium* qui avait pour signification « à la place de la parole », le proverbe est un genre oral dont la détermination semble quelque peu complexe. La difficulté quant à sa délimitation trouve, d'une part, sa justification dans ses origines très anciennes parce que consubstantiel à la pratique de la parole. D'autre part, sa définition est problématique du fait de sa trop grande proximité avec d'autres genres oraux et de son caractère pluridimensionnel. Dans bien des sociétés traditionnelles africaines, en effet, il correspond à un terme générique employé pour désigner toutes les formes narratives brèves (diction, maxime, sentence, adage, aphorisme, etc.).

Quoique problématique, des différentes réflexions qui lui sont consacrées, il est possible de retenir la définition qu'en donne Jacques Pineaux (1979 : 6) qui le considère comme : « une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience ». Dans la logique de la définition de Jacques Pineaux, Kouadio Yao (2008 : 80) note que :

Le proverbe est une parole laconique, lapidaire qui renferme des vérités découlant de l'observation des êtres et des choses, expérimentées, intemporelles et générales. Sécrité par le corps social, puis consigné sur la tablette de la conscience collective, et portant le sceau des valeurs de société, il est une ruche et une mine de trésor littéraire, esthétique, linguistique et sociologique. Généralement parsemé d'images qui, pendant son énonciation dans un contexte précis, deviennent des métaphores et des symboles, il a une structure particulière faite de tournures elliptiques, de propositions parallèles, de répétitions, assonances, échos, balancement, antithétiques, tous facteurs créateurs de rythme.

De ces deux définitions, l'on retient, du proverbe, qu'il représente un énoncé caractérisé par sa forme brève ou laconique. Avec une structure binaire, régulière, c'est un énoncé clos par opposition à la locution qui s'applique à des parties du discours et renvoie à des éléments d'une phrase ou à un syntagme. Pouvant être une phrase complète, elliptique ou être constitué de propositions parallèles, parfois antithétiques, il est marqué par des répétitions ou des figures de sonorité.

Il se caractérise, par ailleurs, par sa capacité à supporter des métaphores et des symboles.

Ces différentes propriétés formelles de l'énonciation proverbiale intéressent la stylistique appréhendée comme : « la science des qualités formelles des énoncés. » (P. Larhtomas, 1998 : 7). Discipline portée sur les contenus affectifs des faits d'expression dans la parole spontanée, sous l'impulsion de Charles Bally, elle a connu différentes orientations avant d'être attestée comme la science des différentes conditions formelles de la littéarité, avec Georges Molinié. Elle vise précisément l'examen des différentes propriétés formelles que manifestent des énoncés en vue d'en relever le caractère esthétique : la littéarité. Dans la pratique, ses outils sont empruntés à différentes disciplines connexes notamment, la rhétorique, la poétique, la linguistique, la grammaire, la sémiotique, la pragmatique.

L'exploitation stylistique de l'énonciation proverbiale implique une analyse du sens. Elle a rapport avec la pragmatique. Le proverbe comme l'a indiqué Eno Belinga (1978 : 39) se distingue en ce que : « le mot suggère beaucoup qu'il ne dit ». Kouadio Yao (2008 : 77), pour sa part, précise que : « le sens du proverbe est tributaire du contexte où il est dit. » Autrement dit, outre, le dire explicite, apparent, l'énonciation proverbiale est marquée par un contenu beaucoup plus profond, voilé dont la détermination implique la prise en compte de son contexte d'énonciation. Ces caractères sémantiques définitoires du proverbe sont en totale adéquation avec celles des contenus implicites connus sous la désignation de sous-entendus. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986 : 39) cette classe de contenus : « englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif ». Contenu proverbial et sous-entendu, en d'autres termes, se déterminent en ce que leur actualisation est subordonnée ou consubstantielle au contexte dans lequel ils sont énoncés. La détermination de ces contenus sémantiques nécessite donc une analyse de leur contexte d'énonciation.

Au-delà de cette symétrie, les proverbes sont assez prisés dans les sociétés traditionnelles, les discours négro-africains dans la mesure où ils jouissent d'une importante valeur perlocutoire. À visée argumentative et agissant comme des arguments d'autorité, « leur énonciation vise à produire un effet sur le monde. » (M. I. Spagna, 2016 : 1). Parce qu'admis comme l'expression de la sagesse populaire, le proverbe intervient comme un argument qui agit sur les pensées, les actions de l'énonciataire en établissant un parallèle entre la norme générale véhiculée et la situation particulière dans laquelle il est énoncé. Cette norme générale que le proverbe véhicule implicitement peut s'exprimer sous la forme de divers actes illocutoires. Elle peut paraître sous la forme d'un constat, d'une mise en garde, d'un conseil, etc. Cette dimension du proverbe le rattache à l'ensemble des œuvres artistiques négro-africaines. L'art négro-africain est un art de contact, un art en perpétuelle interaction avec le social donc essentiellement performatif.

En somme, l'exploration du contenu sémantique de l'énonciation proverbiale requiert la prise en compte de données d'ordre pragmatique telles que les implicites, plus précisément les sous-entendus, le contexte et les actes de langage. Claire Stolz (1999 : 29) le souligne quand elle écrit : « ses [ceux de la pragmatique] principaux champs d'étude sont les actes de langage, la problématique de l'implicite et les interactions verbales (particulièrement l'analyse conversationnelle). »

À travers cette étude, il s'agit donc d'explorer les dimensions formelles et sémantiques de l'énonciation proverbiale dans cette création verbale pour en relever le fonctionnement et toute la portée.

2. Analyse stylistique des spécificités énonciatives du proverbe dans *Les Sillons d'une endurance*

Dans la création romanesque d'Arouna Diabaté, les proverbes se présentent sous diverses conformations. Toutefois, à l'instar des relevés suivants, la forme la plus utilisée est celle qui unit des propositions selon le principe de la juxtaposition.

Une personne une idée ; deux personnes deux idées. (157)

.....
Lorsqu'un serpent t'agresse, il faut l'abattre avec le bâton que tu as sous la main. (50)

.....
Quand le chat n'est pas là, les souris dansent. (155)

.....
Même si nous n'aimons pas le lièvre, il est de notre devoir de reconnaître que celui-ci sait courir vite. (65)

Du point de vue de leur syntaxe, ces proverbes présentent des structures formées à partir de deux propositions juxtaposées avec pour marques syntaxiques la virgule et le point-virgule. L'on note également une alternance entre la forme affirmative et la forme négative, lexicalement traduite par la locution de négation « ne...pas ». Le premier proverbe est bâti à partir de deux propositions indépendantes marquées par des constructions elliptiques. Les verbes, en l'occurrence « avoir » conjugué à la troisième personne du singulier, dans la première valence, du pluriel, dans la seconde, ont été élidés de sorte à obtenir des propositions nominales. Il y a manifestation de la figure qu'est le parallélisme. Elle peut être définie comme un « procédé de construction et de répétition, qui consiste en la reprise d'éléments symétriques au sein d'une construction ou d'un énoncé. » (F. Calas, 2015 : 280). Cette figure peut prospérer aussi bien du point de vue de la forme que du point de vue du sens.

La présente manifestation s'observe au niveau de la forme ou de la syntaxe. En d'autres termes, il intervient une symétrie dans la structure morphosyntaxique des deux valences. Dans les proverbes suivants, nous avons des phrases complexes dans lesquelles la juxtaposition est associée à des conjonctions de subordination qui sont « lorsque », « quand » et « même si ». L'on distingue des propositions principales, des subordonnées temporelles et de concession. Ces phrases sont caractérisées, du point de vue de l'organisation phrastique, par la séquence régressive. Elle trouve lieu dans l'antéposition des subordonnées proportionnellement aux propositions principales. Les verbes conjugués, matériellement présents dans ces proverbes, le sont au présent de l'indicatif à valeur de vérité générale. Il s'agit de « agresse »,

« as », « est », « dansent », « aimons » et « sait ». Le présent à valeur générale a pour effet de donner à la norme prescrite par ces proverbes ou à leur contenu une dimension universelle puisque admis par tous. Sur le plan du rythme, les différents signes de ponctuation à l'origine de la juxtaposition des propositions constitutives des énoncés, en l'occurrence le point-virgule et les virgules, induisent dans chaque proverbe une pause qui entraîne une coupe. Ces signes de ponctuation sont à l'origine du rythme binaire qui caractérise chaque proverbe. Outre ces pauses, le rythme est renforcé par des figures de sonorité à l'image de l'allitération et de l'assonance. Ce sont des figures de continuité phonique qui participent de l'imprégnation d'un rythme prosodique. La prosodie sera ici prise au sens de : « la composition consonantique et vocalique de mots dans un ensemble, et qui participent spécifiquement au rythme, par ses effets éventuels de séries. » (G. Dessons et H. Meschonnic, 1998 : 62). Ainsi, l'on peut, entre autres, souligner le cas d'allitération à partir de la constrictive non voisée [s] réalisée par les mots « lorsque », « serpent », « agresse » dans le premier membre du deuxième proverbe, de même que l'assonance à partir de la voyelle orale grave [a] dans le second membre avec la série formée par « abattre », « avec », « bâton », « as » et « la ». Il s'agit également de l'assonance avec la voyelle orale claire [ɛ] matérialisée dans les termes « même », « aimons », « lièvre », « est », « reconnaître » et « sait », dans le quatrième proverbe.

Si la juxtaposition demeure l'opération syntaxique majeure de la constitution des divers proverbes, bien d'autres schémas sont à observer. Il intervient des proverbes articulés uniquement autour de conjonctions de coordination, comme en témoigne le présent relevé.

Partout on peut souffrir mais pas chez ses oncles maternels. (37)

La conjonction de coordination à valeur de concession ou d'opposition « mais » est le connecteur logique qui établit une jonction entre les deux membres du proverbe. Elle établit une opposition entre le possible, dans le premier membre, et l'impossible, dans le second. Autrement dit, ce qui est admis dans A ne peut l'être dans B (A et B désignant respectivement les deux mouvements ou membres de l'énoncé). Grammaticalement, il y a une opposition entre la première

séquence qui adopte la forme affirmative et la seconde qui, quant à elle, est négative. L'on relève également une élision dans la structure syntaxique du second membre.

En effet, ce proverbe est susceptible d'être reformulé de manière à aboutir à une structure beaucoup plus complète énoncée comme suit : « Partout on peut souffrir mais on ne peut pas souffrir chez ses oncles maternels ». L'usage du pronom personnel de l'indéfinition « on » a pour valeur la généralisation de la réalité ou la norme prescrite par le proverbe. Contrairement aux précédents exemples exploités, il n'y a, dans cet énoncé proverbial, aucune ponctuation assurant la segmentation induisant une pause et une coupe rythmique. La pause rythmique est assurée par la conjonction de coordination « mais » qui permet une segmentation de l'énoncé en deux séquences. Le rythme qui se déploie dans cet énoncé est donc binaire.

Autre que la structure syntaxique qui associe deux propositions, soit par juxtaposition, soit par subordination, l'on relève dans le roman des énoncés proverbiaux qui ne comptent qu'une proposition. Ce sont des phrases simples. L'énoncé suivant en est une parfaite illustration :

Un malheur n'arrive jamais seul. (7)

La structure de cette phrase permet d'observer trois principaux constituants distincts. Ce sont : un sujet, en l'occurrence le syntagme nominal singulier « un malheur », un verbe d'action du premier groupe « arriver » conjugué à la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif et un complément qui est l'adjectif qualificatif « seul ». Il n'y a donc pas de dédoublement d'un poste fonctionnel. C'est une phrase à la forme négative matérialisée par l'usage de la locution de négation « ne...jamais ». Sa valeur de vérité générale, ancrée dans la conscience de tous, à l'instar des précédents exemples, est traduite par le présent de l'indicatif qui intervient comme la temporalité par excellence de ce type d'énonciation. La pause rythmique intervient après le syntagme nominal sujet « un malheur ». Ce qui permet de souligner la dimension binaire du rythme de l'énoncé.

L'on retient des différentes analyses que l'énonciation proverbiale, dans cette création verbale, se caractérise par divers procédés d'ordre formel. Elle alterne phrase simple, phrase complexe, structure complète, structure elliptique en recourant à des opérations syntaxiques telles que la juxtaposition, la subordination, le parallélisme. Parmi les tiroirs verbaux, le primat est accordé au présent de l'indicatif qui traduit le caractère factuel, universel de la norme prescrite. Son rythme binaire est, dans bien des cas, renforcé par des figures de sonorité, notamment allitération et assonance.

Le proverbe, par ailleurs, est aussi saisissable par un type de contenu sémantique et des actes de langage qui concourent à sa dimension argumentative, performative. Tel est l'aspect que nous convenons d'exploiter à partir de la pragmatique.

3. De l'étude stylistique des propriétés formelles aux implications pragmatiques du proverbe

Le proverbe est un énoncé clos ou une phrase qui énonce une chose pour en signifier une autre. Il se distingue, en ce sens, par un contenu sémantique implicite saisissable dans le contexte ayant présidé à son énonciation. Mais que désigne ce contexte ? Terme polysémique, il est pris, dans la présente réflexion, au sens de l'ensemble des circonstances dans lesquelles est formulé un énoncé où se produit une action. Le contenu sémantique du proverbe se présente ainsi comme : « le résultat d'un calcul compositionnel appliquant certaines données extra-énonciatives à certaines informations intra-énonciatives. » (C. Kerbrat-Orrechioni, 1986 : 13). Il se présente comme la résultante du jeu de deux ordres ; un ordre intratextuel et un ordre extratextuel. Dans le champ de la pragmatique linguistique, ce type de contenu est saisissable en termes de sous-entendus. Soit le proverbe qui suit :

Une personne une idée ; deux personnes deux idées. (157)

Le présent énoncé proverbial comporte, du point de vue de ses constituants lexicaux, des termes pouvant être regroupés en deux catégories distinctes. Il s'agit, d'une part, des adjectifs numéraux cardinaux « une » et « deux », avec deux occurrences chacun puis, des

substantifs singuliers « personne », « idée » et leurs variantes plurales « personnes », « idées ». Ces substantifs dénotent du registre humain car les « idées » qui relèvent du psychique sont des traits distinctifs de l'Homme. Cet énoncé s'inscrit, dans sa totalité, dans le registre humain d'autant que les adjectifs numéraux cardinaux ne fonctionnent que comme des actualisateurs des différents substantifs.

Explicitement, le contenu sémantique qui se dégage de ces phrases elliptiques est qu'un être humain possède une seule idée, une unique perception ou alternative tandis que deux en possèdent le double. Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986 : 65), à l'image de la plupart des pragmaticiens admet qu' : « en structure profonde, le contenu global de tout énoncé se laisse décomposer en deux constituants : contenu propositionnel (c.p) + valeur illocutoire (v.i.) ». Au contenu explicite du proverbe s'ajoute donc une valeur illocutoire qui, le cas échéant, est le constat.

Au-delà du sens de surface explicite et de la valeur illocutoire qui lui est associée, ce proverbe requiert un contenu sémantique plus enfoui, par ailleurs, véritable message de l'énoncé. Sa mise en lumière nécessite un examen du contexte d'énonciation.

La présente énonciation proverbiale est formulée par le chef de canton, sollicitant l'avis de son frère Koriba avant de se prononcer sur la requête de mariage de sa fille à un prétendant du nom de Tiéguélé, fils de Baba M'Blé. Bien plus qu'un constat, ce proverbe peut être interprété comme une justification de la sollicitation du frère cadet ; une invitation à la concertation. Ainsi se dégage comme sous-entendu, l'importance de la collaboration, du recours à l'avis d'autrui, à la solidarité en vue d'un meilleur jugement critique.

Certains proverbes ont un contenu sémantique implicite beaucoup plus difficile à définir. Leur complexité réside dans leur matériau lexical qui relève d'un registre autre que l'humain. Tel est le cas dans les énoncés proverbiaux :

Lorsqu'un serpent t'agresse, il faut l'abattre avec le bâton que tu as sous la main. (50)

.....
L'oiseau a beau volé, c'est par terre qu'il finira par atterrir un jour. (115)

.....
Les pattes postérieures d'un animal ne peuvent pas se substituer à ses pattes antérieures. (180)

L'on remarque, dans ces trois phrases, l'emploi des termes « serpent », « oiseau », « pattes ». Il s'agit de substantifs qui désignent, le premier, un reptile apode de la famille des ophiidiens, le deuxième, un ovipare vertébré théropode à deux pattes, deux ailes, recouvert de plumes, le troisième, les membres servant d'organes de soutien et de locomotion terrestre chez des animaux. Ce sont trois termes qui appartiennent, du point de vue de leur dénotation, au registre bestiaire ou à la zoologie. Le serpent, pour la plupart des hommes, représente un danger, une menace.

Le premier proverbe met ainsi explicitement en évidence la promptitude de l'homme à mettre hors d'état de nuire cet animal dangereux. Construit selon le modèle Si P alors Q. Il établit une relation de cause à effet entre les deux propositions. De manière explicite, sa valeur illocutoire est celle de conseil. La valeur illocutoire des deux proverbes suivant est celle de constat. L'oiseau, en effet, est un animal bipède qui, quoique pouvant se déplacer dans les airs parce que doté d'ailes le rendant aptes au vol, devra, pour une raison ou une autre se poser au sol.

Le dernier proverbe se rapporte aux animaux pourvus de quatre pattes dont deux antérieures et deux postérieures. Le constat est que chacune d'elles a des caractéristiques et des fonctions spécifiques. Elles ne peuvent, par conséquent, être interchangeables. Selon le régime de lecture référentielle ou la dénotation, ces trois proverbes font le plus référence aux animaux qu'aux êtres humains. Seuls le contexte et le principe de l'analogie permettent d'établir le rapprochement à l'homme et la détermination des sous-entendus, par ailleurs, véritables contenus sémantiques de ces proverbes. Relativement à ces contenus assez voilés, Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986 : 47) précise : « plus sont tenus et discrets les indices linguistiques d'un sous-entendu, et plus il est nécessaire de faire compensatoirement appel, pour le décrypter, à des informations de nature extralinguistique. »

Le contexte dans lequel est énoncé le premier proverbe est celui du plan machiavélique de Filiba et Kossé visant à éliminer le jeune orphelin Tieguélé, à qui était prédit un avenir glorieux. Si par analogie Tieguélé est assimilé à un serpent, sa future gloire représente le danger, la menace que craignent les deux dames. Plus qu'un simple constat, la valeur illocutoire que prend la phrase est l'incitation. Il y a incitation à éliminer le danger Tieguélé. Il faut faire périr Tieguélé avant qu'il ne connaisse la gloire. Tel est le sous-entendu qui se dégage du proverbe. Le second proverbe est énoncé par dame Bénan à l'endroit de son neveu Tieguélé, après avoir été informée du désir de celui-ci de quitter du village pour aller chercher un travail bien payé. Dans ce contexte, la séquence prend la valeur d'un conseil, une mise en garde. C'est un conseil ou une mise en garde à ne jamais oublier ses origines.

Le dernier proverbe est un propos de Karamoko, frère aîné de Tieguélé. C'est une réponse aux accusations portées par Kossé selon lesquelles son frère cadet constituerait une menace pour son épanouissement. Si Tieguélé, le cadet, est désigné par « les pattes antérieures », Karamoko, l'aîné, représente « les pattes postérieures ». Ce proverbe pourrait donc être interprété comme un conseil ou une mise en garde invitant au respect de l'ordre des choses ou à la hiérarchie établie.

Conclusion

Au terme de cette étude consacrée au traitement stylistique et pragmatique de l'énonciation proverbiale, il résulte que la stylistique est une discipline des sciences du langage capable de mettre au jour l'esthétique du discours proverbial. Elle entretient avec la pragmatique une complémentarité qui permet à la première d'intégrer l'extralinguistique dans le traitement des énoncés littéraires. L'analyse des occurrences observées dans le texte a dévoilé les marques figuratives et les constructions morphosyntaxiques qui participent à la littérisation de l'information véhiculée.

L'étude souligne que le discours proverbial laisse entrevoir deux types de contenu à la lumière de la pragmatique. Le premier contenu explicite est associé à des contenus implicites alors que, pour

chaque contenu, l'on peut dégager des actes de langage spécifiques. Les éléments opérationnels dans le décryptage stylistique et pragmatique de ce genre de discours sont les sous-entendus, le contexte d'énonciation et les actes de langage. L'étude soutient que le proverbe occupe une place importante dans le langage des Africains. Il permet de dénoncer sans indexer et sans vexer l'interlocuteur. Il est le symbole de la sagesse populaire. L' enrôlement de l'énonciation proverbiale dans la discursivité romanesque traduit non seulement sa capacité à absorber les autres genres mais aussi l'hétérogénéité qui caractérise l'art verbal africain.

Bibliographie

- CALAS, Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.
- DESSONS, Gérard & MESCHONNIC, Henri, *Traité du rythme : du vers et des études*, Paris, Dunod, 1998.
- DIABATÉ, Arouna, *Les sillons d'une endurance*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- ENO, Belinga, *Comprendre la littérature orale africaine*, France, Édition Saint Paul, 1978.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
- KLEIBER, Georges, « Proverbes : transparence et opacité », *Meta*, 55(1), 2010, p. 136–146, URL : <https://www.erudit.org/en/journals/meta/1900-v1-n1-meta3696/039608ar/> [consulté le 28 septembre 2023].
- LARTHOMAS, Pierre, *Notions de stylistique générale*, Paris, PUF, 1998.
- PINEAUX, Jacques, *Proverbes et dictons français*, Paris, « Que-sais-je ? » n°706, 7^{ème} édition, PUF, 1979.
- SPAGNA, Maria Immacolata, « L'implicite émotionnel des proverbes » *Revue Signes, Discours & Sociétés*, n°17, 2016, p. 1-8, URL <https://core.ac.uk/display/197781123>, [consulté le 22 septembre 2023].
- STOLZ, Claire, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 1999.
- TAMBA, Irène, « sens figé : idiomes et proverbes », in ANSCOMBRE, Jean-Claude et MEJRI, Salah (dir.), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 109-126.

YAO, Kouadio, « Le problème du fonctionnement du proverbe dans la communication », *Langues & Littératures*, n°12, janvier 2008, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, p. 77-87,

URL : <https://www.semanticscholar.org/paper/Le-probl%C3%A8me-du-fonctionnement-du-proverbe-dans-la-Yao/e36847f57415d68416a237e9a0a18ffbaf24f2ed> [consulté le 23 mars 2023].

A NOS LECTEURS

Éthiopiennes publie des études et articles originaux se rapportant à la littérature, à la philosophie, à la sociologie, à l'anthropologie et à l'art.

Les textes proposés sont soumis à l'appréciation du Comité de Rédaction qui se réserve la possibilité de solliciter, chaque fois que de besoin, l'avis d'un lecteur extérieur.

Les manuscrits doivent être soumis en trois exemplaires accompagnés d'un résumé (de 15 lignes au maximum) en français et en anglais. Les auteurs doivent envoyer aussi une version électronique pour PC (Word).

Le Comité de Rédaction se réserve la possibilité, sauf refus écrit de l'auteur, d'effectuer des corrections de forme, de décider du moment de la publication, d'éditer les articles soit dans les numéros ordinaires soit dans les numéros spéciaux en fonction de leur sujet.

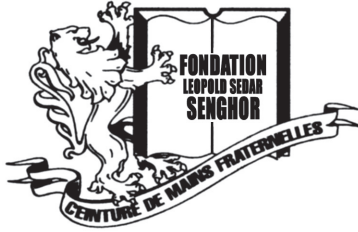
Les auteurs sont priés de signaler la publication dans une autre revue d'articles déjà acceptés par *Éthiopiennes*. Toute publication postérieure à celle d'*Éthiopiennes* devra mentionner en référence le numéro concerné.

Chaque auteur recevra une version électronique de son tiré à part.

Achevé d'imprimer sur les presses de

 **VIRTUEL DESIGN** (+221) 77 645 94 46
Impression Numérique & Offset

2024



ÉTHIOPIQUES

Revue semestrielle
ISSN 0850 - 2005

Rue Alpha Hachamiyou TALL x René NDIAYE
Tél : +221 33 849 14 14 - Télécopie : +221 33 822 19 14
BP : 2035 Dakar
e-mail : senghorf@orange.sn
internet : <http://www.refer.sn/flss>
online : www.refer.sn/ethiopiennes

AUTEURS

Dame NDAO, Ibrahima BA, Ousmane DIAO – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Babacar FAYE et Moussa DIÈNE – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Konan Luc Stéphane BROU – (Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d’Ivoire), Jean Bruno ANTSUE – (Université Marien Ngouabi, Congo), Michel SAMBOU et Cheick SAKHO – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Terry Agbeovbiossa OSAWARU – (University of Benin, Benin City, Nigeria), Diokel SARR – (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal), Elhadj Abdoulaye SALL – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Yao Khan FULGENCE et Adama SAMAKÉ – (Université Félix Houphouët-Boigny d’Abidjan, Côte d’Ivoire), Papa Abdou FALL – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Mamadou Sadio DIALLO et Babacar Mbaye DIOP – (Université Cheikh Anta Diop de Dakar), Man Bene (poète).

| | | |
|-------------|-----------------------------|-------------|
| Sénégal | : le n° | 4.000 F CFA |
| | Abonnement annuel | 7.000 F CFA |
| Afrique | : le n° | 5.000 F CFA |
| | Abonnement annuel | 9.000 F CFA |
| Autres pays | : le n° | 30€ |
| | Abonnement annuel | 70€ |
| | Abonnement de soutien | 100€ |

Frais de port en sus